

Date : 22 novembre 2012

Lieu : ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 30 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Lyne-May RALAIVAO, Sandrine THIEN CHOW KANG, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Vincent LAGIER, Robert RICHARD, Patrick SCHILLI, Marc DUBOURDIEU.

Absents excusés : Maryline ARIEN, Benoît BROUSSEAU, Frédéric DELCHIER, Patrice ROBERT, Mickaël GARDOQUE

Membre invité : Christophe MOUQUET.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 04 octobre 2012

Le procès verbal de la réunion du 4 octobre 2012 est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

Le président rappelle un point des statuts de l'association. Les adhérents doivent être agréés par le Comité Directeur pour en faire partie. Aucune opposition n'ayant été soulevée, le T.T.T. compte à ce jour **58 adhérents**.

III – Point sur les finances de l'association

Le Tampon Tennis de Table est toujours en attente du versement de certaines sommes :

- subvention CNDS 2012,
- frais de déplacement pour la première partie de la saison sportive (municipalité du Tampon),
- solde de l'action FEDAR / Tampon Tennis de Table. Robert RICHARD est chargé de suivre ce dossier auprès de la FEDAR. En effet plusieurs courriels de relance restent sans réponse.

Le compte est toujours positif malgré tout. L'entrée de ces sommes nous permettra d'envisager plus sereinement l'année civile à venir.

IV – Avancement de la commande de tee-shirts et maillots

Les tee-shirts du club sont à la fabrication et seront disponibles en tout début de semaine prochaine. Les adhérents pourront en disposer pour le prochain tour de Critérium (9 décembre).

Le coût de l'opération est de 509 euros TTC. Ce qui nous ramène la pièce à un peu plus de 5 euros. C'est à ce tarif que nous proposerons les tee-shirts aux adhérents, sachant que le sponsor maillot couvre environ la moitié des frais de production.

Les jeunes « compétitions » de l'année passée recevront gratuitement leur équipement comme il leur avait été promis voilà ... plus d'un an.

Les maillots (pour les équipes) n'ont toujours pas été livrés. Patrice surveille de près l'opération et nous avertira en temps utile.

Nous n'avons toujours pas de sponsor pour ces vêtements.

V – Point sur les différents championnats par équipe

Nous avons 4 équipes engagées : une en R1, une en R2 et deux en Départementale Sud.

L'équipe 1 avec deux victoires à son compteur devrait se maintenir à l'issue de la première phase.

L'équipe 2 est en tête de sa poule mais n'a toutefois pas rencontré ses deux adversaires les plus dangereux : Possession 1 et Aiglons 2. Le responsable de la Commission sportive, Robert RICHARD, veut tout faire pour que l'équipe puisse monter à l'échelon supérieur à l'issue de la première phase du championnat. Ceci permettra notamment aux joueurs de rencontrer des adversaires beaucoup plus huppés.

L'équipe 3 est également en tête en Départementale sud. Elle jouera la montée en Régionale.

L'équipe 4 (celle des jeunes) continue son apprentissage.

Le fait de « relever » le plus possible d'équipes devrait permettre à plusieurs joueurs motivés d'y trouver leur compte (en terme de fréquence des matchs, mais également d'opposition supérieure).

L'année prochaine nous pourrons notamment compter sur l'ensemble des mutés ce qui fera un réservoir assez conséquent de compétiteurs.

Le président déplore la difficulté à composer les équipes, suffisamment longtemps à l'avance, notamment pour les déplacements. Le responsable de la Commission sportive abonde dans ce sens.

Il sera proposé à chaque joueur de remplir un planning des compétitions afin qu'ils inscrivent sa disponibilité supposée (plusieurs semaines à l'avance). Il est également demandé aux capitaines des équipes de favoriser les jours de réception pour lesquels les coéquipiers qu'ils veulent voir jouer soient disponibles ...

Ce document sera mis en place par Robert RICHARD et Christophe MOUQUET.

VI – Amélioration de l'accueil des licenciés

L'accueil et la pratique sportive sont véritablement à améliorer à la salle. Le constat est simple. Toutes les tables (et leurs filets) sont à changer !

La lumière dans la salle est ridicule et en tout cas totalement insuffisante pour accueillir la moindre compétition. Il nous manque bien entendu des tables d'arbitrage, des marqueurs et des séparations.

La seule solution est de se tourner vers la municipalité. On va lui proposer de rééquiper selon un plan pluri annuel notre salle. Nous aimerions également impliquer le collège tout proche et grand utilisateur des installations.

VII - Préparation du second tour des Critériums

Le Tampon T.T. organise cette manifestation le 9 décembre. Entre 130 et 150 pongistes sont attendus. Le président ne sera pas présent à cette occasion.

Il sait compter sur l'équipe du CA pour pallier son absence. Trois pôles réclament toute notre attention :

- 1 le montage/démontage de la salle,
- 2 le juge-arbitrage,
- 3 le bar.

1. Christophe MOUQUET prend en charge l'installation et le démontage de la salle. Il aura à sa disposition les autres adultes du club. Il est également demandé aux jeunes de s'impliquer dans ces opérations. Il a été réclamé une sono, des tables et des chaises au Service des Sports. Normalement nous aurons ce matériel. Ceci demande toutefois confirmation.

Rendez-vous est donné à tous le dimanche matin à 7 h 30. Horaire à confirmer auprès de la municipalité.

2. Il sera proposé à Dorothy GAMBLIN (Christophe MOUQUET) d'assurer le Juge-arbitrage. Il faut lui adjoindre une seconde personne. Lyne May RALAIVAO, sollicitée, ne pourra se libérer que l'après-midi. Ce qui ne résout pas notre problème.

Les feuilles des rencontres seront au préalable préparées par Christophe et Marc.

3. Le bar nécessite aussi au minimum deux personnes. Vincent LAGIER se propose d'être l'une d'elles. Sandrine demandera également à M. et Mme VALIAMIN qui ont parfaitement tenu ce rôle par le passé s'ils sont partants pour cette opération. Sandrine est également disponible pour cette tâche importante.

Vincent LAGIER peut en outre aider le président Lors de l'achat des denrées nécessaires pour cette journée. Vincent constituera également un fond de caisse.

Le bar devrait rester « relativement » simple. Boissons, café, bouchons en barquettes et pains-bouchons seront vendus ce jour-là.

VIII – Amélioration des déplacements en compétition

Il est difficile de mobiliser les véhicules pour les départs vers d'autres lieux de compétition. Cette tâche a cependant été menée à bien pour le premier tour des Critériums, avec même un véhicule de trop.

Le président pense à louer un bus pour la prochaine journée de ce type malgré le coût forcément plus élevé d'une telle opération. C'est cependant un gage de « tranquillité » pour l'entraîneur et les dirigeants.

Le président demande à Sandrine de voir avec les parents afin qu'ils fournissent leurs frais de déplacements, liés à la première journée de Critérium ; aucune demande n'ayant été formulée à ce jour.

IX – Position commune sur l'attitude à adopter à l'AG de Ligue du 24 novembre 2012

Le CA du T.T.T. mandate son président Marc DUBOURDIEU pour représenter le club lors de cette Assemblée Générale.

.

Il l'autorise en outre à prendre les décisions qu'il jugerait nécessaires (approbation ou rejet des comptes rendus proposés). Le CA se positionne également pour la non ré élection à quelque poste que ce soit du Comité Directeur de la LRTT, de l'actuel président de Ligue.

En outre le CA a clairement donné son sentiment sur les candidats susceptibles de représenter le tennis de table réunionnais. Ce choix est bien entendu tenu secret en attendant les élections.

X – Questions diverses

- A sa demande, Robert RICHARD a reçu un tableau récapitulatif du nombre de licenciés du club, répartis selon les catégories et le type de licences. Ce tableau sera analysé par la Commission sportive afin de voir sur quelles catégories porter les efforts de l'association (titres jeunes, féminines, ...).
- L'arbitrage nous semble un point très important. Marc DUBOURDIEU demandera une mise à plat des différents règlements sportifs de la Ligue afin que tout le monde puisse repartir sur des textes communs, diffusés à tous (capitaines des équipes, dirigeants des clubs). Expédit MONTAUBAN souligne la nécessité de se doter des documents officiels fédéraux. Le club compte de nombreux juges et arbitres. Il est cependant nécessaire qu'ils se recyclent. Seule la LRTT peut organiser des stages allant dans ce sens.
- Nous aurions la possibilité de changer la serrure extérieure de notre local donnant sur les terrains de sport. Ceci nous permettrait d'accéder au local en n'importe quelle circonstance ...
- TAMPONG est le nouveau patronyme de notre mascotte. Le nom a été retenu par le CA. C'est le jeune Fantin GUILLAUMOND qui remporte le prix de 50 euros mis en jeu à cette occasion.
- Motivation et intéressement des joueurs : tout le CA reconnaît l'utilité d'actions visant à développer la motivation des joueurs et à les impliquer dans la vie du club. Fréquentation, assiduité, performance sportive sont des critères à mettre en place. La réflexion est en cours et chacun peut faire des propositions en ce sens. Un CA futur nous permettra de finaliser nos choix.
- Nous espérons pouvoir récupérer un CAE pour notre entraîneur Christophe MOUQUET. Si cela s'avérait, il faudrait repenser les créneaux des entraînements. Christophe aurait 22 heures de présence au club.

La séance est levée à 20 h 00.

Le président

